

Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund SEK-FEPS  
Fédération des Églises protestantes de Suisse SEK-FEPS  
Institut de Théologie et d'Éthique ITE  
Case postale  
3000 Berne 23

info@sek-feps.ch  
www.sek-feps.ch

Éditeur Institut de Théologie et d'Éthique ITE, Berne  
Impression Stämpfli AG, Berne  
Traduction Laurent Auberson  
Couverture: «Le Repas du Seigneur», miniature d'un psautier latin  
d'Angleterre, 1<sup>er</sup> quart du XIII<sup>e</sup> s., Munich, Bayerische  
Staatsbibliothek (CIm 835 fol 66 v)

© 2004, Fédération des Églises protestantes de Suisse, Berne  
ISBN 3-7229-6011-8

## **La Cène** **selon la vision protestante**

**Considérations et recommandations  
du Conseil de la Fédération des Églises  
protestantes de Suisse SEK-FEPS**

## Préface

La Sainte-Cène : facteur d'union et de division à la fois entre les Églises chrétiennes. Ces derniers temps, beaucoup de chrétiens de diverses confessions ont été amenés à prendre conscience de cette réalité.

Par ses considérations et ses recommandations, le Conseil de la FEPS entend rappeler la conception protestante de la Cène, et par ces éclaircissements contribuer au débat et à la collaboration œcuméniques. Mais il veut aussi attirer l'attention sur des questions pressantes liées à notre pratique protestante de la Cène.

Le Conseil remercie les auteurs du présent texte, Beat Huwyler et Martin Sallmann, tous deux docteurs en théologie et chargés de théologie auprès de la FEPS. D'autres personnes ont suivi la rédaction en y apportant de judicieuses remarques critiques et méritent également reconnaissance : Eva-Maria Faber, professeur à la haute école de théologie de Coire, Gottfried Hammann, professeur émérite, à Neuchâtel, Arend Hoyer, pasteur et président de la Conférence des commissions protestantes de liturgie de la FEPS, Frank Jehle, docteur en théologie et co-président de la Commission de dialogue protestants/catholiques romains, Patrik Müller, pasteur et secrétaire théologique de l'Église évangélique réformée du canton d'Argovie, Isabelle Noth, docteur en théologie, assistante à l'Institut d'histoire de la théologie de l'Université de Berne, Susanne Schaffner, à Bâle, Rudolf Schmid, professeur émérite et co-président de la Commission de dialogue protestants/catholiques chrétiens, et Lukas Vischer, professeur émérite, à Cologny. Le Conseil de la FEPS assume la responsabilité du contenu du texte.

Lors de sa session d'automne, les 8 et 9 novembre 2004 à Berne, l'Assemblée des délégués de la FEPS n'a pas seulement pris connaissance des considérations et des recommandations du Conseil sur la Cène selon la vision protestante, elle les a aussi adoptées et reprises à son compte. L'Assemblée a chargé le Conseil de transmettre ces recommandations aux Églises membres en les invitant à les faire appliquer.

Thomas Wipf, pasteur  
Président du Conseil

en décembre 2004

## Introduction

Les propos qui suivent ont pour but de présenter les traits fondamentaux de la Cène considérée dans la vision protestante. Ils n'exposeront pas en principe de points de vue nouveaux, mais se référeront aux publications et aux prises de position passées de la FEPS et de ses commissions et conférences, de même qu'aux documents de la Communion des Églises protestantes en Europe (Communion ecclésiale de Leuenberg), à travers laquelle la FEPS et ses Églises membres sont reliées aux Églises protestantes d'Europe. En 1973, la Concorde de Leuenberg a donné des grandes lignes de la conception protestante de la Cène, de l'Église et du ministère une définition ayant force obligatoire. Par la suite, ces textes ont été approfondis lors des entretiens doctrinaux de Leuenberg et reformulés dans de nouveaux documents. Après quatre siècles de division au sein de la famille protestante, la Concorde entre les Églises protestantes a permis la proclamation et la concrétisation d'une communion ecclésiale au sens d'une communion de chaire et de Cène. Le texte de la Concorde servira donc de fil conducteur.

Le Conseil de la FEPS présente en outre à ses Églises membres des recommandations sur la manière de concevoir, avec la pleine conscience des responsabilités que cela implique, la collaboration œcuménique en Suisse. Il espère fournir ainsi une contribution à la pratique œcuménique et aider les Églises protestantes à prendre conscience de leur identité et à l'affirmer.

Avec la présente brochure, le Conseil de la FEPS souhaite donner aux Églises membres et à leurs responsables un instrument qui les informe également sur l'état du dialogue œcuménique et des obligations qui en découlent. Les positions qui suivent constituent un point de départ pour le dialogue œcuménique.

# 1. Résumé de la conception protestante de la Cène

*« Dans la Cène, Jésus-Christ, le Ressuscité, s'offre lui-même, en son corps et en son sang donnés pour tous, par la promesse de sa parole, avec le pain et le vin. Il nous accorde ainsi le pardon des péchés et nous libère pour une vie nouvelle dans la foi. Il renouvelle notre assurance d'être membres de son corps. Il nous fortifie pour le service des hommes.*

*En célébrant la Cène, nous proclamons la mort du Christ par laquelle Dieu a réconcilié le monde avec lui-même. Nous confessons la présence du Seigneur ressuscité parmi nous. Dans la joie de la venue du Seigneur auprès de nous, nous attendons son avènement dans la gloire. »*

Concorde de Leuenberg, 15-16

Les considérations ci-dessous se réfèrent à la double perspective exprimée par les articles 15 et 16 de la Concorde de Leuenberg. Les alinéas 1 à 3 décrivent l'action de Jésus-Christ dans la Cène, les alinéas 4 à 6 la réponse de la communauté en célébration<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les articles 18-20 rapportent la conception commune de la Cène aux condamnations doctrinales de l'époque de la Réforme, aujourd'hui dépassées.

## 1.1. Présence et offrande de Jésus-Christ

La célébration de la Cène<sup>2</sup> a pour point de départ et pour fondement l'action rédemptrice de Dieu le Créateur qui tout au long de l'histoire a sauvé son peuple de la détresse et l'a libéré de la culpabilité, lui a offert une communion et lui a ouvert un avenir. Par son Fils, il se relie aux hommes et se manifeste dans le monde. Il renouvelle et confirme en Jésus-Christ l'alliance qu'il a passée avec son peuple sur le Sinaï. La Bonne Nouvelle dont témoignent les prophètes et les apôtres dans les Écritures saintes de l'Ancien et du Nouveau Testaments est diffusée par la parole de prédication, par l'adhésion des individus et par les signes visibles des deux sacrements, le baptême et la Cène. Jésus-Christ a institué la Cène et s'est ainsi offert de manière particulière à la communauté en célébration.

Jésus-Christ, crucifié et ressuscité, est présent dans la Cène. C'est lui-même qui nous appelle à lui, qui nous invite à la table et distribue ses bienfaits. En célébrant la Cène, la communauté répond donc à l'invitation de Jésus-Christ. Elle écoute, elle vient, elle reçoit, elle est bienvenue et reconnue. La tradition protestante et réformée est particulièrement attachée à l'idée que l'action rédemptrice qui s'opère dans la Cène est le fait de Christ seul et de personne d'autre.

<sup>2</sup> Quelques précisions sur les termes utilisés. La « Cène », qui rappelle le dernier repas de Jésus avec ses disciples, est devenue le terme en vigueur dans les Églises issues de la Réforme. La Cène est le « repas du Seigneur », signe que Jésus est celui qui invite. Ce terme de « repas du Seigneur », adopté dans le dialogue œcuménique, se rencontre surtout dans les premiers documents œcuméniques. L'Église catholique romaine et l'Église catholique chrétienne parlent d'Eucharistie, soulignant ainsi la gratitude de l'assemblée pour la sollicitude que Dieu lui accorde. Dans la suite de notre propos, la signification donnée à ces termes est la même.

### *Le dialogue œcuménique*

Les interlocuteurs du dialogue œcuménique s'accordent à reconnaître que Jésus-Christ lui-même est le fondement et la substance de la Cène. Les divergences apparaissent dès lors qu'il s'agit de concevoir comment le don offert pendant la Cène doit parvenir aux croyants. Pour l'Église catholique romaine et pour l'Église orthodoxe, il est impératif que la célébration de la Cène soit présidée par un prêtre ordonné. La prêtrise manifeste ainsi que l'Eucharistie est « un don qui dépasse radicalement le pouvoir de l'assemblée »<sup>3</sup>. Le sacrement de l'Eucharistie est exclusivement confié au prêtre lui-même qui, muni du sacrement de l'ordination, peut alors le transmettre à la communauté en sa qualité de représentant de Jésus-Christ.

Dans la vision protestante, la Cène est un don de Jésus-Christ à son Église, elle est confiée au nom de Jésus-Christ aux croyants réunis, baptisés au nom du Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. La communauté tout entière est responsable de la proclamation de l'Évangile en parole et en sacrement. Par principe, chaque membre de l'Église chrétienne est habilité par le baptême à transmettre l'Évangile à tous les hommes. Pour l'exercice public de ce service de la parole et du sacrement, l'Église choisit dans la communauté des fidèles des hommes et des femmes aptes et formés à qui elle confie ce mandat par la consécration. La conviction protestante fait de Jésus-Christ le seul médiateur entre Dieu et les hommes, qui n'ont pas besoin d'un prêtre ordonné.

<sup>3</sup>Encyclique « *Ecclesia de Eucharistia* », 29.

## 1.2. Le pardon et la nouvelle vie

La célébration de la Cène montre que Dieu, en Jésus-Christ, se place à côté de l'homme, qu'il le libère du péché et se réconcilie avec lui. Il mène sa communauté vers de vastes espaces et lui confie la vie dans la foi et l'action dans la responsabilité. Par la foi, la communauté prend part à la plénitude de vie manifestée par la Résurrection de Jésus-Christ. Ce ne sont ni la croix, ni la mort qui ont le dernier mot, mais la résurrection et la vie. Par Jésus-Christ, Dieu fait alliance avec son peuple afin qu'il vive, qu'il pense et qu'il agisse dans la vision du Royaume de Dieu.

Dans la Cène, Jésus-Christ rencontre la communauté et lui accorde le pardon des péchés et la réconciliation avec Dieu. Il offre ainsi une nouvelle communion avec Dieu et avec le prochain. Quiconque écoute la Parole comme il goûte le pain et le vin prend, par la foi, part à la vie nouvelle en Jésus-Christ. La Cène manifeste quelque chose du Royaume de Dieu : la communauté est consolée de ses soucis et de ses doutes, elle est confortée dans sa vocation et dans sa responsabilité, elle est renouvelée dans sa pensée et dans son action. Elle espère le renouvellement définitif de toute créature. Par-delà la célébration de la Cène, la proclamation de l'Évangile par la parole et par le sacrement agit dans la vie des chrétiens.

### *Le dialogue œcuménique*

Dès la Réforme, le sacrifice de la messe a été un objet de controverse confessionnelle, les réformateurs rejetant l'idée d'une répétition du sacrifice de Jésus-Christ pendant la messe. Le dialogue œcuménique a permis un certain rapprochement sur cette question, et l'Eucharistie

est aujourd'hui célébrée comme une *commémoration* du sacrifice unique et non réitérable de Jésus-Christ, qui exclut explicitement tout renouvellement.

La forme de la présence de Jésus-Christ dans la Cène a également été vivement débattue. La tradition catholique romaine a mis en évidence la présence du corps du Christ sous les espèces du pain et du vin, présence qui trouvait sa justification et son ancrage dans la doctrine de la Transsubstantiation, rejetée par les Églises réformées. Sur ce point aussi, il y a eu rapprochement manifeste. Reconnaisant que le mystère de la présence de Jésus-Christ dépasse l'entendement humain, les Églises ont renoncé à en donner une description soit exclusivement physique et liée aux espèces eucharistiques, soit exclusivement commémorative et spirituelle. La question de la nature de la présence de Jésus-Christ a ainsi été reléguée par le constat de sa présence effective dans la Cène.

### 1.3. Communauté et service

Dans la Cène, Jésus-Christ offre à l'assemblée une communion avec lui. Les croyants sentent ainsi qu'ils sont des membres de son corps et maintiennent la communauté qui les lie. La célébration de la Cène devient un signe et un appel à partager les dons reçus de Jésus-Christ entre toute la communauté des croyants et à assumer une responsabilité solidaire pour le monde entier.

Pour l'essentiel, la communion tient par la proclamation de l'Évangile en parole et en sacrement. La célébration de la Cène sert au développement de la communion, auquel la communauté doit veiller. La Cène devient ainsi un signe de l'unité qui rassemble par-delà la

communauté locale, de l'unité avec sa propre Église et avec les Églises sœurs associées dans la même communion, mais aussi du lien qui unit aux Églises encore séparées et à la chrétienté universelle.

La communion vécue à la table de la Cène conforte les communautés dans le service entre elles et à l'égard du monde. Quiconque a part à l'Évangile en parole et en sacrement ne peut ignorer les problèmes flagrants de notre société et les injustices dont elle souffre, mais doit participer à la recherche et à la mise en œuvre de solutions. La communauté voit les conditions présentes à la lumière du Royaume de Dieu dont elle attend la venue.

#### *Le dialogue œcuménique*

En ce qui concerne surtout la conception de l'Église et de ses ministères, il existe de grandes différences entre les confessions. Au point que l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe refusent de reconnaître les Églises protestantes et leurs ministères. La tradition catholique romaine accorde une importance primordiale à une forme d'apostolicité qui garantit le lien avec l'Église des origines à travers la succession apostolique et se manifeste dans la communauté que les évêques forment entre eux et avec l'évêque de Rome.

Pour la tradition protestante aussi, la continuité avec l'Église des apôtres est indispensable. Les apôtres sont le fondement sur lequel l'Église est bâtie, ce sont eux que le Christ a appelés comme disciples et envoyés en mission comme témoins. La foi se conserve et se transmet dans cette fidélité aux racines. Mais les Églises protestantes accordent moins d'importance à la dimension historique et physique que manifeste l'imposition des mains par l'évêque, qu'à l'écoute fidèle

et à la vie de l'Évangile, par lesquelles elles essaient de préserver leurs racines. La continuité apostolique doit s'acquérir constamment par une étude critique et créative de la parole, du sacrement et des traditions doctrinales de l'Église. « Semper reformanda » : l'Église protestante est en perpétuelle réforme.

Pour l'Église catholique romaine aussi bien que pour l'Église orthodoxe, la célébration de l'Eucharistie est à tel point l'expression de l'unité de l'Église qu'elles soumettent l'accès à la communion eucharistique à la condition de pleine appartenance à la communion ecclésiale. C'est pourquoi elles interdisent l'intercommunion, l'intercélébration et la concélébration, et même, dans une large mesure, toute hospitalité eucharistique<sup>4</sup>. À l'opposé, les Églises protestantes soutiennent que la Cène partagée ne présuppose pas la pleine unité, insistant au contraire sur la signification du partage de la Cène comme un pas sur la voie qui mène à l'unité.

#### 1.4. Commémoration et proclamation

En célébrant la Cène, la communauté proclame et partage l'Évangile de Jésus-Christ. Elle va à la rencontre du Christ crucifié et ressuscité, dont elle reçoit ce qu'elle redonne généreusement dans la Cène. Elle fait mémoire de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus-

<sup>4</sup> Par hospitalité eucharistique, on désigne l'admission, ou une invitation ouverte à la célébration de la Cène adressée à des membres d'autres Églises. La communion eucharistique désigne au contraire la pleine communion de Cène telle qu'elle existe par exemple entre les Églises membres de l'Alliance réformée mondiale ou, plus largement, entre les Églises signataires de la Concorde de Leuenberg, mais pas entre Églises catholiques romaines et Églises protestantes. L'intercommunion est l'accès réciproque à la Cène que diverses Églises offrent aux membres d'une autre confession, mais désigne fréquemment aussi simplement la participation de croyants de plusieurs confessions à la Cène. L'intercélébration ou concélébration qualifie une célébration de la Cène sous la présidence commune d'officiants de plusieurs

Christ et le fait avec la tête, avec le cœur et avec la bouche. L'action rédemptrice de Jésus la réconcilie avec Dieu, la renouvelle dans sa vie, la console et la reconforte face aux exigences du quotidien et la fait regarder vers le Royaume de Dieu.

Dans leur doctrine et dans leur pratique de la Cène, les Églises protestantes mettent l'accent sur l'anamnèse (la commémoration) par quoi elles rappellent l'action salvatrice de Dieu, action unique dans l'histoire et unique par sa nature. Dans la célébration du culte avec Sainte-Cène se concrétise l'action rédemptrice de Dieu envers sa communauté<sup>5</sup>.

#### *Le dialogue œcuménique*

Les Églises protestantes et catholique romaine s'accordent à dire que la communauté célébrant la Cène et l'Eucharistie rappelle l'action salvatrice de Dieu par la vie, la parole, les actes et la mort de Jésus-Christ. Par cette commémoration, elle est reçue dans la présence du Christ et prend part à sa vie et à sa mort.

*confessions, avec une communion partagée. Il arrive aussi qu'on distingue entre les deux notions, l'intercélébration désignant alors la possibilité offerte à des ministres d'une confession de présider la célébration de l'Eucharistie selon une autre confession, et la concélébration la célébration conjointe par des officiants de diverses confessions dans un culte commun. Il existe encore d'autres formes de célébration eucharistique œcuménique : la célébration eucharistique simultanée conjointe, où les officiants de différentes confessions célèbrent ensemble, dans un culte commun, l'Eucharistie, en respectant toutefois une succession des différentes parties de liturgie de la Cène, les fidèles communiant séparément avec l'officiant de leur confession, et la célébration eucharistique successive conjointe, où dans un culte commun, les officiants de différentes confessions célèbrent l'un après l'autre l'Eucharistie, chacun suivant les rites de son Église, et les fidèles communiant séparément avec les officiants de leur confession.*

<sup>5</sup> L'action salvatrice de Dieu en Jésus-Christ est plusieurs fois désignée dans la Bible comme un sacrifice. On a raison de faire remarquer que cette interprétation est

Pour les Églises protestantes, il est important que l'ensemble du culte de Sainte-Cène réunissant la communauté serve à la commémoration, et non seulement le geste du prêtre. Elles soulignent aussi que l'action rédemptrice de Dieu envers la communauté s'opère non seulement par la mort du Christ, mais aussi par l'ensemble de sa vie et de ses actes.

## 1.5. Confession de foi et rencontre

Dans le culte de Sainte-Cène, Jésus-Christ est au centre de la communauté qui confesse sa foi en lui et le célèbre. Jésus a toujours partagé sa table avec ses disciples, avec des femmes et des hommes, avec ceux de son entourage, avec des gens douteux, avec des proscrits. La nuit avant sa mort encore, il s'assit et but une dernière fois avec les siens (Mt 26.26-29 ; I Co 11.23-26). Ressuscité, il les rencontre à nouveau, chemine avec eux, s'immisce dans leur entretien, les enseigne et finalement partage à nouveau leur table (Lc 24.13-35). Par la Cène, la communauté poursuit cette communion et ce dialogue.

*aujourd'hui problématique pour beaucoup de gens. Au cours des siècles, la tradition théologique chrétienne a développé l'idée d'un Dieu courroucé qui à cause des péchés de l'humanité a besoin d'un apaisement par un sacrifice (doctrine de la satisfaction). Mais il convient aujourd'hui de renouveler l'écoute du texte biblique. Jésus est d'abord victime de circonstances politiques et religieuses qui sont le reflet des mécanismes du pouvoir. Mais dans cet événement temporel se joue aussi un acte de dévouement : Jésus accepte son destin comme une volonté de Dieu (Gethsémané). Par le sacrifice que Jésus fait de lui-même, l'amour de Dieu surpasse le pouvoir du péché des hommes. Les écrits du Nouveau Testament, dans la perspective du culte sacrificiel de l'Ancien Testament, interprètent aussi la mort de Jésus sur la croix comme un sacrifice expiatoire qui, dans la conception hébraïque ancienne, est un don de Dieu. À des gens encore habitués au sacrifice cultuel, l'assimilation de la mort de Jésus à un sacrifice expiatoire révélait que par cette mort, c'est Dieu lui-même qui se donne en offrande, rendant ainsi superflu tout autre sacrifice (Hébr 10, en partic. 10.18). Les chrétiens d'aujourd'hui, à qui ces catégories culturelles ne sont plus familières, peuvent y voir que le pardon est un don de Dieu.*

Mais dans la présence de Jésus-Christ, la communauté se reconnaît aussi elle-même. Elle prend conscience que sa foi, sa confession et son action ne suffisent pas, ni devant Dieu, ni dans le monde. Elle confesse donc son impuissance et sa culpabilité, sachant que Dieu l'a reconnue par son action salvatrice en Jésus-Christ. C'est pourquoi, dans la Cène, la communauté invoque l'action de l'Esprit Saint qui la console, la renouvelle et la conforte, elle et chacun de ses membres. L'Esprit Saint crée la foi et la communion de la communauté d'où naît la confession de foi.

L'invocation du Saint-Esprit (épiclese) montre que la célébration de la Cène ne tient que par l'action salvatrice de Dieu. La communauté réunie demande la présence de Dieu en Jésus-Christ et dans la force de l'Esprit Saint, mais elle ne peut jamais en disposer elle-même. L'action de reconnaissance, de prière et de confession de foi de la communauté célébrant la Cène manifeste en même temps la souveraineté de Dieu.

### *Le dialogue œcuménique*

La confession de la foi en Jésus-Christ présent et l'invocation de l'Esprit Saint ne posent pas de problèmes majeurs au dialogue œcuménique. Pour les Églises protestantes, il est important que la foi confessée soit une foi dans le crucifié *et* dans le ressuscité, qui accompagne son Église sur le chemin de la vie et de l'enseignement. Et sur la voie qui mène à l'œcuménisme, la Cène est un élément essentiel d'encouragement et de réconfort.

Les traditions réformées ont été très réticentes à adopter l'épiclese et ses éléments en raison de leur lien avec la Transsubstantiation



des espèces dans la doctrine catholique romaine. Contrairement à la tradition des Églises orthodoxes d'Orient, qui appliquent l'épiclesse à l'ensemble de la Création, y compris les êtres inanimés, les Églises protestantes l'appliquent en premier lieu aux croyants réunis en assemblée.

## 1.6. Reconnaissance et louange

En célébrant la Cène, la communauté exprime sa reconnaissance à Dieu pour son action salvatrice en Jésus-Christ. Elle dit sa louange pour la création, pour la rédemption et pour la préservation de toute créature devant Dieu, et rappelle ainsi ce que Dieu a accompli et accomplit encore dans sa Création. Elle se présente à Dieu chargée de sa détresse, de ses soucis, de ses impuissances et de sa culpabilité, de ses incertitudes et de ses doutes. Sachant qu'elle n'en est pas digne, elle se réjouit d'autant plus de l'invitation de Dieu. La Cène est le repas de la joie, où la communauté célèbre la victoire de la vie sur la mort, abandonne son impuissance et sa culpabilité et tourne son regard vers le Royaume de Dieu. La célébration de la Cène la console et la conforte sur cette voie libératrice. La communauté entrevoit ainsi ce que la Création doit devenir le jour de l'avènement du Royaume de Dieu : un monde de paix et de justice.

Les réformateurs ont résolument axé le culte sur la louange et l'action de grâce. La communauté répond par une libre action de grâce, l'Eucharistie, à l'action rédemptrice de Dieu. La louange et la célébration exprimées dans le culte visent à un prolongement par une action de grâce à l'œuvre dans la vie chrétienne tout entière.

## *Le dialogue œcuménique*

L'importance accordée à l'action de grâce réunit toutes les confessions, et le terme même d'Eucharistie pour désigner la Cène souligne cette dimension. Les Églises protestantes souhaitent cependant que l'ensemble de la vie chrétienne soit expressément placé sous le signe de la reconnaissance envers Dieu.

## 2. Recommandations

Au cours des dernières années, les relations entre protestants et catholiques romains de Suisse se sont intensifiées et ont abouti à une saine cohabitation. Des paroisses ont tissé des liens, lancé des activités et des projets communs, elles se réunissent à l'occasion de diverses manifestations et pour célébrer des cultes ensemble. Il arrive même souvent que la Cène ou l'Eucharistie soit célébrée en commun. Les membres des autres confessions sont alors expressément invités à la communion.

Mais tout récemment, ces actions communes sont devenues un problème. Dans son encyclique « *Ecclesia de Eucharistia* », de 2003, où il présente l'Eucharistie dans sa relation à l'Église, et dans l'instruction « *Redemptionis sacramentum* », publiée en 2004, le pape Jean-Paul II s'adresse bien en premier lieu à l'Église catholique romaine qu'il charge de la mission de souligner la signification unique de l'Eucharistie pour la vie de l'Église et de contrecarrer les abus et les réductions. Mais les effets de cette doctrine dépassent largement les limites de l'Église catholique romaine. Ces documents rappellent les directives d'enseignement des catholiques pour la pratique œcuménique et

en particulier pour l'hospitalité œcuménique, l'intercommunion, l'intercélébration et la concélébration<sup>6</sup>. Les Églises protestantes sont aussi touchées. Il semble qu'on a remis ainsi en question beaucoup d'acquis des dernières décennies quant à l'ouverture manifestée envers l'autre, à l'estime réciproque et au sentiment de communauté entre protestants et catholiques. Nombreux sont les chrétiens qui s'interrogent sur l'avenir du mouvement œcuménique et surtout des pratiques auxquelles il a donné naissance.

Les Églises protestantes de Suisse cherchent à établir avec les autres confessions un rapport de partenariat et de fraternité. Le Conseil de la FEPS reconnaît la valeur des nombreux contacts existants, de la collaboration pratique à l'œuvre à divers niveaux, et des efforts en vue d'un témoignage commun de toutes les Églises chrétiennes de Suisse<sup>7</sup>. Afin de favoriser cette communauté de témoignage, le Conseil de la FEPS propose à ses Églises membres les quelques recommandations qui suivent sur la pratique protestante et œcuménique. La rédaction de ce texte se fonde sur de nombreuses études élaborées par des commissions et des conférences, et sur les résultats de la collaboration et des accords œcuméniques<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Sur la signification des termes, voir la note 4.

<sup>7</sup> En 1981, le Conseil de la FEPS énonçait la position suivante : « Ce qui donne une urgence particulière au mouvement œcuménique, c'est la tâche de proclamation de l'Évangile dans le monde actuel. Tant que nous porterons un regard introverti sur les Églises telles qu'elles sont actuellement, le rapprochement ne progressera qu'à tout petits pas. Mais les Églises sont appelées à aller ensemble dans le monde. Elles doivent annoncer le royaume de Dieu et en témoigner par leur prédication, mais aussi par leur manière de vivre. (...) Le monde actuel crie si fort pour demander la parole libératrice de Dieu que le seul souci des Églises doit être de témoigner ensemble de cette parole libératrice. » (Les Églises protestantes de la Suisse dans le mouvement œcuménique, p. 9 s.)

<sup>8</sup> Voir la bibliographie.

## 2.1. L'approfondissement de l'engagement œcuménique

Les questions pressantes que pose le monde contemporain et auxquelles la foi chrétienne doit apporter des réponses renforcent l'importance d'une *communauté* de témoignage entre les diverses Églises chrétiennes. Il s'agit de dresser un bilan des résultats de la collaboration œcuménique et d'en être reconnaissant, puis de poursuivre.

Sur la question de la Cène parmi les diverses confessions, le Conseil de la FEPS souscrit également aux engagements contractés dans la *Charta Œcuménica* et prie les Églises membres d'en prendre connaissance et de les mettre en pratique :

« Nous nous engageons :

- à suivre l'exhortation apostolique de la lettre aux Éphésiens et à faire des efforts avec persévérance pour une compréhension commune de la Bonne Nouvelle du salut en Christ dans l'Évangile ;
- à travailler en outre, dans la force de l'Esprit Saint, à l'unité visible de l'Église de Jésus-Christ dans l'unique foi, qui trouve son expression dans un baptême réciproquement reconnu et dans la communion eucharistique, tout comme dans le témoignage et le service (...)
- à agir ensemble à tous les niveaux de la vie de l'Église, là où les conditions le permettent, et où des motifs de foi ou de plus grande convenance ne s'y opposent pas ;

- à prier les uns pour les autres et pour l'unité chrétienne ;
- à apprendre à connaître et à apprécier les liturgies et les autres formes de vie spirituelle des autres Églises ;
- à tendre vers le but de la communion eucharistique (...)
- à continuer consciencieusement et intensément le dialogue entre nos Églises, à différents niveaux, ainsi qu'à examiner ce qui, dans les résultats des dialogues, peut et doit être officiellement déclaré obligatoire ;
- lors de controverses, en particulier quand il existe une menace de division pour des questions de foi et d'éthique, à rechercher l'échange et à discuter ensemble ces questions à la lumière de l'Évangile. »<sup>9</sup>

## 2.2. L'hospitalité eucharistique et l'invitation à la Cène

La conception protestante donne libre accès à la Cène à tous ceux qui confessent la foi en Jésus-Christ, indépendamment de leur appartenance confessionnelle. L'invitation à la Cène est donc ouverte et s'adresse également aux fidèles de l'Église catholique romaine, qui sont les bienvenus à la Cène dans une église protestante s'ils se sentent libres de répondre favorablement à l'invitation. Le Conseil de la FEPS se félicite de la pratique de l'hospitalité œcuménique et souhaite qu'elle se maintienne et que les fidèles en fassent usage là où elle est offerte. Il est d'ailleurs de nombreux domaines où il

<sup>9</sup> *Charta Œcuménica*, p. 5-8.

n'est plus possible de l'éviter, par exemple pour les offices célébrés dans les hôpitaux ou les maisons de retraite, de même que dans les familles multi-confessionnelles. Si des raisons théologiques interdisent à l'Église catholique romaine une acceptation globale de l'hospitalité eucharistique, les commissions d'étude et de dialogue ont néanmoins montré de bonnes raisons qui la rendent judicieuse et acceptable<sup>10</sup>. Les chrétiennes et les chrétiens peuvent participer à la Cène ou à l'Eucharistie dans une Église sœur et y communier après avoir soigneusement sondé leur conscience. Une telle célébration ne doit cependant pas donner l'impression que les divergences qui ont amené à la division des Églises sont ainsi éliminées : avec l'hospitalité eucharistique, le but n'est pas encore atteint.

Pour cette raison et eu égard aux exigences œcuméniques, le Conseil de la FEPS, suivant en cela la Commission de dialogue protestants /

<sup>10</sup> *Le document de travail « Pour un témoignage eucharistique commun des Églises », élaboré par la Commission de dialogue protestants/catholiques romains et la Commission de dialogue catholiques chrétiens/catholiques romains sur mandat de la FEPS, de la Conférence des évêques suisses et de l'Église catholique chrétienne de Suisse, et publié en 1973 avec l'approbation des trois directions d'Églises, précise : « En d'autres termes, nous sommes déjà assez unis pour envisager qu'un témoignage eucharistique commun n'est pas absolument exclu. Mais nous ne le sommes pas encore assez pour ne pas tenir compte des divergences qui nous séparent encore, tant en ce qui concerne l'Église qu'en ce qui concerne l'eucharistie elle-même. Un témoignage eucharistique commun, pour demeurer authentique, ne pourra constituer qu'un signe, qui sera pourtant pleinement valide, mais à des conditions qui doivent être précisées. » (n° 27) Le document rejette les célébrations œcuméniques de l'Eucharistie, mais voit une possibilité d'hospitalité eucharistique dans des cas exceptionnels ayant « un caractère ... extraordinaire » (n° 29). Sont ici visés concrètement, comme le montre la description qui suit, « mariages mixtes entre croyants baptisés ; groupes de chrétiens de diverses confessions engagés (sur le plan paroissial ou sur un plan plus vaste) au service de l'unité chrétienne ou d'une action chrétienne en faveur des hommes ; chrétiens vivant en diaspora » (n° 33). Dans de tels cas, la communion est acceptable « si elle se présente comme un cas exceptionnel (selon ce que nous avons dit au n° 29) ; s'appuie sur une communion éprouvée dans la foi avec la communauté qui célèbre l'eucharistie ; apparaît comme un signe d'espérance et d'engagement à témoigner ensemble de l'unité chrétienne ; ne met ni le protestant ni le catholique en contradiction avec sa foi. » (n° 35). La*

catholiques romains (CDPC)<sup>11</sup>, recommande de renoncer pour le moment à l'intercélébration et à la concélébration. Car du point de vue protestant aussi, il existe un risque que la célébration de la Cène ou de l'Eucharistie présidée conjointement par des officiants catholiques romains et protestants élude les étapes nécessaires au rapprochement et à la compréhension entre les confessions. « Tendre vers le but de la communion eucharistique » est la mission que la *Charta Œcuménica* assigne aux Églises, mais ce but précisément n'est pas encore atteint. L'hospitalité eucharistique est une pratique qui tient compte de la responsabilité œcuménique et permet autant de souligner ce que les Églises ont en commun et de vivre la foi ensemble, que de se rappeler que le but n'est pas encore atteint. Dans cet esprit, et du point de vue protestant comme du point de vue de théologiens catholiques romains<sup>12</sup>, la célébration commune de la Cène peut être conçue comme un signe et un réconfort sur la voie menant à la pleine

*concébration et la célébration simultanée conjointe de l'Eucharistie n'y sont pas recommandées, tandis que la célébration successive conjointe peut répondre, dans « certaines circonstances, aux besoins d'une communion œcuménique » (n° 37). La brochure Der ökumenische Gottesdienst, de 1979, qui contient des règles de base et des modèles de cultes œcuméniques de prédication, confirme ces recommandations. Toutefois, elle complète explicitement la réglementation du Directoire œcuménique sur la participation des chrétiens catholiques romains à la communion dans une autre Église chrétienne (« Un catholique ne peut demander ces sacrements [le sacrement de l'autel, de la pénitence et de l'onction des malades] que d'un prêtre valablement ordonné ») par le principe nettement plus libéral du Synode 72, selon lequel la participation d'un catholique à la Cène d'une autre confession, dans une situation d'exception, ne peut pas être interprétée comme une rupture avec sa propre communauté (Le culte œcuménique, 14 ; Synode 72, diocèse de Bâle, textes approuvés, nos 12.3.8 et 12.3.13-15). Pour l'essentiel, le propos est le même dans Itinéraires œcuméniques, 1982, et, pour ce qui est de la communion de fidèles catholiques dans une Cène protestante, dans le document de la Conférence des évêques suisses sur l'hospitalité eucharistique, du 8 juillet 1986. La recommandation émise en 2001 par la Commission de dialogue protestants/catholiques romains et proposant d'autoriser officiellement l'hospitalité eucharistique, a été favorablement accueillie par le Conseil de la FEPS, mais rejetée par la Conférence des évêques (F. Jehle, « Eucharistische Gastfreundschaft », p. 139). Pour d'autres indications bibliographiques, voir Abendmahlsgemeinschaft ist möglich. Thesen zur eucharistischen Gastfreundschaft, und Eucharistische Gastfreundschaft. Ein Plädoyer evangelischer und katholischer Theologen (cf. la bibliographie donnée ici en annexe).*

communion des Églises et comme une invocation de l'Esprit Saint qui peut réaliser l'unité.

Si tous sont conviés à la Cène protestante aux termes d'une invitation exprimée ouvertement, il ne faut pas moins rappeler qu'elle s'adresse aux baptisés, respectivement à ceux auxquels leur Église donne accès à l'Eucharistie. Le Conseil de la FEPS, par le passé, a plusieurs fois attiré l'attention sur les raisons théologiques de l'irréversibilité de l'ordre de succession baptême – Cène<sup>13</sup>. Il est vrai qu'il soutient aussi que la Cène étant un acte par lequel s'exprime la grâce et la confession de foi, le baptême ne saurait être tenu pour une condition au sens juridique de la participation à la Cène<sup>14</sup>. Généralement, le baptême est regardé comme un préalable. Cela a notamment été le cas dans les discussions sur le rapport entre baptême, confirmation et Cène et sur la participation des enfants à la Cène et, aujourd'hui encore, il existe sur ce point un large consensus parmi les Églises protestantes. Ce consensus, il ne faudrait pas y renoncer par ignorance ou de propos délibéré. Il se trouve que dans la pratique œcuménique, l'invitation adressée aux non baptisés constitue souvent un obstacle là où par

<sup>11</sup> Voir F. Jehle, *Eucharistische Gastfreundschaft*, p. 136.

<sup>12</sup> « L'unité de l'Église n'est pas une œuvre humaine. L'Eucharistie imparfaitement partagée ne pourrait-elle pas être aussi une prière instante afin que vienne l'Esprit en vue de l'union des Églises ? » (E.-M. Faber, *Einführung in die katholische Sakramentenlehre*, p. 120).

<sup>13</sup> *Le Baptême et ses implications*, p. 32. « Dans la conception réformée, la réception des dons de la Cène et la foi sont des éléments constitutifs de la célébration de la Cène. Repas communautaire auquel invite le Christ lui-même, au corps duquel les hommes prennent part à travers le baptême, la Cène est célébrée par les croyants. De ce fait il n'est admissible ni de célébrer le baptême et la Cène indépendamment l'un de l'autre, comme des actes qui se suffiraient à eux-mêmes, ni de renverser la succession baptême – Cène ou de la laisser à la libre appréciation de l'individu. » (*Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl*, 2.1).

<sup>14</sup> *Le Baptême et ses implications*, p. 22, 37 ; *Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl*, 2.3.

ailleurs existe une disposition à l'hospitalité eucharistique<sup>15</sup>. Pour des raisons à la fois théologiques et œcuméniques, il convient de s'en tenir à l'irréversibilité de la succession du baptême et de la Cène<sup>16</sup>. Vis-à-vis de la règle, il n'existe de marge de manœuvre que dans le domaine de la pastorale<sup>17</sup>. L'Assemblée générale de la Communion ecclésiale de Leuenberg (dite actuellement Communion d'Églises protestantes en Europe, CEPE), réunie le 9 mai 1994, a donc recommandé de préciser expressément, dans l'invitation à la communion, qu'elle s'adresse aux chrétiens baptisés<sup>18</sup>. C'est aussi la position de l'Église protestante d'Allemagne (EKD) : « Le principe d'un accès à la Cène pour les non baptisés et d'une invitation indifférenciée ne correspond toutefois pas à la conception protestante de la Cène. »<sup>19</sup> Il faut notamment souligner que lors de la signature de l'accord sur la reconnaissance mutuelle du baptême en 1973, les partenaires œcuméniques étaient partis de cette conception-là du baptême<sup>20</sup>.

<sup>15</sup> *Se fondant sur son expérience pratique, le pasteur Frank Jehle, co-président de la Commission de dialogue protestants/catholiques romains (CDPC), écrit : « Dans mes entretiens avec des fidèles catholiques romains très ouverts à l'approche œcuménique, j'ai senti plusieurs fois qu'ils ont de la peine à comprendre que des paroisses protestantes aient apparemment abandonné une règle qui fait l'objet d'un consensus œcuménique depuis plus de mille cinq cents ans et qui stipule que l'accès à la Cène est par principe réservé aux membres de la communauté qui sont baptisés. Nos frères et sœurs catholiques romains seraient heureux que nous protestants de Suisse, comme les anglicans, limitions l'invitation à la Cène aux fidèles baptisés d'une Église chrétienne. » (« Eucharistische Gastfreundschaft », p. 138).*

<sup>16</sup> *Le Baptême et ses implications, p. 21. « Les Églises protestantes qui laissent le champ libre à d'autres pratiques doivent être conscientes qu'elles introduisent une nouveauté et qu'il faut de bonnes raisons pour franchir ce pas. » (Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl, 2.2)*

<sup>17</sup> *Sur les aspects concernant l'assistance spirituelle, voir le document Le Baptême et ses implications, chap. 5, et sur la pratique de la Cène, le document Sacrements, ministère, ordination, de la Communion ecclésiale de Leuenberg, 1994.*

### 2.3. Les diverses possibilités de collaboration œcuménique

Dans la perspective de la conception concrète d'une collaboration œcuménique, le Conseil de la FEPS invite à faire abondamment usage de toute la liberté d'action à disposition et à poursuivre l'approche œcuménique dans toute son envergure. Car l'œcuménisme n'est pas une chose secondaire, mais une mission confiée par Jésus-Christ à tous les chrétiens et à toutes les chrétiennes. C'est dans la parole du Christ que se fonde la crédibilité du message des Églises sur l'unité (Jn 17.21). De plus en plus, il est possible de célébrer des offices communs, comme par exemple pendant la semaine pour l'unité des chrétiens, entre autres nombreuses occasions.

Il existe une riche tradition qu'il suffirait de redécouvrir dans les Églises protestantes : celle des recueils et des méditations inspirés des liturgies des Heures de l'Église ancienne. Convaincue qu'il s'agit là d'une voie féconde pour la communion œcuménique, la Conférence des commissions de liturgie protestante encourage le recours à cette forme de spiritualité et sa pratique œcuménique.

<sup>18</sup> *« Cependant deux problèmes se posent aujourd'hui, à partir des phénomènes d'urbanisation et de sécularisation, ainsi que d'un large abandon de la pratique d'inscription (à la cène). D'une part, il est impossible de savoir qui est baptisé parmi les participants à la cène. On pourrait recourir aux solutions suivantes : réintroduire la pratique de l'inscription, ou bien rappeler lors de l'invitation le préalable du baptême et de la nécessité de la communion ecclésiale. Ainsi, la participation à la cène place chacun devant sa responsabilité personnelle. Cette dernière possibilité nous semble la plus appropriée aujourd'hui. » (La doctrine et la pratique de la Sainte-Cène, document de la Communion ecclésiale de Leuenberg, 1994 [cf. note 17]).*

<sup>19</sup> *Das Abendmahl (EKD), p. 55 s.*

<sup>20</sup> *Die Zulassung der Kinder und Nichtgetauften zum Abendmahl (chiffre 2.2). Voir à ce propos la circulaire du Conseil de la FEPS aux Églises membres, sur le thème « Baptême, Cène et confirmation », du 16 janvier 1990.*

La célébration régulière des prières des Heures, œcuménique par sa forme, est propre à favoriser un rapprochement œcuménique exempt de frictions<sup>21</sup>. En Suisse romande, le *Livre de la Prière quotidienne*<sup>22</sup> est bien adapté aux offices œcuméniques. Les prières de Taizé ont été adoptées en maints endroits. En Suisse allemande, le recueil de cantiques (*Gesangbuch der Evangelisch-reformierten Kirchen der deutschsprachigen Schweiz*) contient des liturgies adéquates (nos 555, 583 et 586), et peut être complété par divers instruments qui offrent une palette de possibilités pour les célébrations œcuméniques<sup>23</sup>.

L'œcuménisme peut en outre s'exprimer par une quantité d'activités qui donnent au témoignage des Églises chrétiennes de la consistance vis-à-vis de l'extérieur et une voix commune. La Conférence des commissions de liturgie protestante recommande en particulier les célébrations de rappel du baptême. Fondées sur la reconnaissance mutuelle du baptême de 1973<sup>24</sup>, celles-ci peuvent évoquer la base œcuménique commune sans donner lieu aux difficultés liées à la communion eucharistique<sup>25</sup>. Les repas communautaires, tels qu'ils peuvent être pris dans le cadre des actions de Pain pour le prochain et d'Action de Carême, permettent de vivre une communion au nom de Jésus-Christ par-delà les frontières confessionnelles et de faire ainsi du partage des dons de la Création une profonde expérience

<sup>21</sup> *Célébrations œcuméniques*, p. 9 s.

<sup>22</sup> *Le Livre de la Prière quotidienne*, Lausanne 1994.

<sup>23</sup> *Innehalten im Tageskreis. Morgen – Mittag – Abend – Nacht. Arbeitshilfen zum Katholischen, Reformierten und Christkatholischen Gesangbuch der Schweiz (Werkheft 4)*, Gossau/Basel/Zürich 2001.

<sup>24</sup> En 1973, des représentants de l'Église catholique chrétienne de Suisse, de la Conférence des évêques suisses et de la Fédération des Églises protestantes de Suisse ont signé un accord sur la reconnaissance mutuelle du baptême.

<sup>25</sup> *Célébrations œcuméniques*, p. 10. En 1986 déjà, l'Assemblée des délégués de la FEPS avait fait une recommandation semblable : « Sans doute, le baptême lui-même ne

œcuménique<sup>26</sup>. Les agapes célébrées dans l'Église méthodiste jouent un rôle analogue<sup>27</sup>.

La douzième Assemblée plénière de la Conférence des Églises européennes, réunie en 2003 à Trondheim, a énoncé les recommandations suivantes pour la concrétisation des engagements de la *Charta Œcuménica* : création de communautés de travail locales des Églises chrétiennes, rencontres avec lecture de la Bible et prière en commun, engagement dans des projets sociaux communs, organisations de vacances œcuméniques. Elle a en outre proposé de faire du lundi de Pentecôte, chaque année, le « jour de l'unité de l'Église ».

## 2.4. La pratique protestante de la Cène

Alors qu'aujourd'hui, et à juste titre, la Cène et l'Eucharistie sont l'objet d'une attention grandissante, l'examen critique montre qu'à maints égards, la pratique protestante ne rend pas toujours pleinement justice à ce regain d'importance.

*peut pas être renouvelé, mais notre mémoire. Le baptême a besoin d'être entretenu. Il serait heureux que les communautés soient mieux associées aux célébrations baptismales, et que lors de ces célébrations ou en d'autres circonstances, chacun puisse réaffirmer son attachement aux engagements du baptême.* » (Résolution :) « Avec le BEM [Baptême, Eucharistie, Ministère = les documents de Lima], l'AD estime que 'le baptême doit être sans cesse réaffirmé'. Elle demande aux Églises de chercher ensemble comment faire prendre conscience de la force renovatrice du baptême et de l'engagement qu'elle implique au service du Christ. » (Baptême, Repas du Seigneur et Ministres, p. 5 s.) Il a peu été donné suite à ce jour à l'exigence de revalorisation du baptême (*Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl*, 2.4.2).

<sup>26</sup> *Célébrations œcuméniques*, p. 10.

<sup>27</sup> *Liturgie der Evangelisch-methodistischen Kirche*, Zürich 1981, I, p. 24 ss.

## 2.4.1. La discipline liturgique

Il arrive que des pasteur-e-s traitent la liturgie de la Cène avec beaucoup de libertés, en faisant tout simplement abstraction de traditions éprouvées et théologiquement fondées<sup>28</sup>. Souvent, par manque de formation ou de sensibilité pour la liturgie, la tradition peut être ressentie comme une surcharge inutile<sup>29</sup>. À cet égard, le Conseil de la FEPS souhaite rappeler aux ministres leur responsabilité théologique. Il existe sur la Cène divers formulaires qui s'appuient sur des traditions riches et éprouvées et en donnent une interprétation moderne<sup>30</sup>. Le recours à ces documents préserve des altérations inopportunes et des mauvaises interprétations et contribue notamment à la reconnaissance œcuménique de la célébration de la Cène. Les théologien-nes et théologien-nes réformés doivent eux aussi étudier leurs traditions et les prendre au sérieux. Dans la vision protestante, il va de soi que les formulaires liturgiques demandent un réexamen permanent sous l'angle de leur adéquation et de leur intelligibilité. Dans ce contexte œcuménique, une attention particulière est accordée au formulaire

<sup>28</sup> *Les observations faites par l'Assemblée des délégués à Locarno en 1986 n'ont rien perdu de leur actualité : « Quant aux questions touchant le Repas du Seigneur, elles concernent d'une part, certes, divers problèmes théologiques fondamentaux, mais elle concernent aussi, d'une façon générale, l'attitude de nos Églises face aux questions de liturgie. Par suite d'un mouvement très engagé sur ce plan-là, les Églises romandes ont redécouvert la liturgie et l'ont renouvelée. Au cours des trente dernières années, on y a vu naître un véritable sens des questions liturgiques. Dans les Églises alémaniques, cette évolution n'a pas été aussi marquée ; elles laissent au contraire l'impression que leur sens pour les formes liturgiques issues de l'histoire demande encore à être éveillé. On y rencontre rarement l'idée que la mise en forme du culte n'est pas seulement une question de spontanéité, d'idées originales ou de 'lettre qui tue', mais pourrait exprimer la foi de l'Église d'une manière structurée, mais sans rigidité. Si l'on n'admet pas que le culte de l'Église doit obéir à certaines formes, si l'on n'est pas convaincu que la foi de l'Église se traduit, et se traduit d'une manière particulièrement visible, dans sa liturgie, on ne peut pas recevoir de façon positive et critique les recommandations du paragraphe B. » (Baptême, Repas du Seigneur et Ministres, p. 3 s.)*

<sup>29</sup> *Célébrations œcuméniques, 5.*

de la célébration de la messe : « La forme liturgique de la messe, telle qu'elle s'est développée au cours du Moyen Âge occidental, n'est pas propre à une seule confession ou à un seul groupe de confessions, et ne peut par conséquent être considérée sous ce seul aspect, mais elle représente un héritage qui est commun à toute la chrétienté, qui peut relier les chrétiens d'Occident et qui – pour certains traits fondamentaux – nous rattache aussi aux Églises d'Orient »<sup>31</sup>.

La célébration de la Cène protestante comprend, outre les éléments essentiels de l'Eucharistie (action de grâce et louange), l'anamnèse (mémoire) et l'épiclese (invocation de la présence de Dieu en son Esprit Saint), les paroles d'institution, par lesquelles il est rappelé que le Crucifié et Ressuscité est présent dans la Cène et y prend part. Toutes les variantes de la Cène la relient à son fondateur, Jésus-Christ, et au sacrifice qu'il a consenti jusqu'à la mort. Les paroles transmises par la Bible ne peuvent pas être remplacées par des interprétations théologiques personnelles ou des éléments liturgiques étrangers, qui n'auront pour effet que d'obscurcir le lien constitutif au Crucifié et Ressuscité. Il est de ce fait indispensable que les paroles d'institution soient dites littéralement (selon le texte biblique ou sous une des formes mixtes en usage) : c'est ainsi seulement que les fidèles pourront reconnaître que la personne qui préside à la Cène n'agit pas en son nom propre ou à sa convenance, mais au nom et sur mandat de Jésus-Christ dont elle respecte la volonté.

<sup>30</sup> *Voir les volumes des commissions de liturgie ; Reformierte Liturgie. Gebete und Ordnungen für die unter dem Wort versammelte Gemeinde, im Auftrag des Moderaments des Reformierten Bundes erarbeitet und herausgegeben von Peter Bukowski u.a., Wuppertal/Neukirchen-Vluyn 1999, et Sinfonia Œcuménica. Feiern mit den Kirchen der Welt, im Auftrag des Evangelischen Missionswerks in Deutschland, Hamburg, und der Basler Mission, Basel, hrsg. von Beatrice Aebeil u.a., Gütersloh/Basel 1998.*

<sup>31</sup> *Liturgie, hrsg. im Auftrage der Liturgiekonferenz der evangelisch-reformierten Kirchen in der deutschsprachigen Schweiz, III : Abendmahl, Bern 1983, p. 17 s.*

Malgré toute l'estime que méritent les efforts de renouvellement des formes cultuelles, il convient de rappeler que le culte d'inspiration protestante ne peut pas prendre n'importe quelle forme souhaitée par une paroisse ou un-e pasteur-e, mais doit rester identifiable comme célébration ecclésiastique, ne serait-ce qu'à l'égard des partenaires du dialogue œcuménique. La liturgie de la Cène doit donc être conçue de manière à faire clairement apparaître les éléments essentiels : Eucharistie, anamnèse, épiclese et paroles d'institution<sup>32</sup>.

## 2.4.2. Le rythme de célébration de la Cène

L'importance inégale accordée à la Cène dans les différentes confessions vient encore entraver la communion eucharistique. Aujourd'hui, dans le culte protestant, la Cène est célébrée plus fréquemment qu'autrefois, et elle y est généralement intégrée, de telle sorte qu'elle ne donne plus l'impression d'être un acte supplémentaire réservé au cercle restreint des fidèles les plus engagés. Mais en moyenne la Cène est encore célébrée relativement peu souvent. Les règlements de la plupart des Églises membres de la FEPS la recommandent au moins pour les principaux jours de fête (Noël, Vendredi Saint, Pâques, Pentecôte, et par exemple le Dimanche de la Réformation et le jour du Jeûne), tandis que les plus récents préconisent, et à juste titre, une célébration plus fréquente, au moins une fois par mois ou toutes les quatre semaines. Dans certaines régions de Suisse romande, il est même usuel de la célébrer un dimanche sur deux. Qu'il soit permis de rappeler dans ce contexte que pour Luther et les autres réformateurs, la célébration de la Cène chaque dimanche allait de soi, et que Calvin l'a même expressément recommandée : « Il serait bien à désirer que la communication de la sainte Cène de Jésus-Christ fût tous les

<sup>32</sup> *Célébrations œcuméniques*, p. 11.

dimanches pour le moins en usage, quand l'église est assemblée en multitude, vu la grande consolation que les fidèles en reçoivent et le fruit qui en procède en toute manière, tant pour les promesses qui sont là présentées en notre foi, c'est que vraiment nous sommes faits participants du corps et du sang de Jésus, de sa mort, de sa vie, de son esprit et de tous ses biens, que pour les exhortations qui nous y sont faites à reconnaître et à magnifier par confession de louanges les merveilleuses choses, grâces de Dieu sur nous, finalement à vivre chrétiennement, étant conjoints ensemble en bonne paix et unité fraternelle comme membres d'un même corps. Et de fait elle n'a pas été instituée de Jésus pour en faire commémoration deux ou trois fois l'an, mais pour un fréquent exercice de notre foi et charité duquel la congrégation des chrétiens veut à user quand elle serait assemblée » (orthographe et ponctuation modernisées)<sup>33</sup>. La réserve dont les milieux protestants font encore preuve à l'égard de la Cène n'est pas justifiée. C'est dans cet esprit que l'Assemblée des délégués de la FEPS, réunie en 1986 à Locarno, a rappelé que la célébration hebdomadaire de la Cène est conforme à la tradition biblique, et posé comme objectif provisoire une célébration mensuelle au moins<sup>34</sup>.

## 2.4.3. La manière d'aborder les espèces de la Cène

Dans la perspective œcuménique, il convient aussi de s'interroger sur ce qu'il advient des espèces après le culte. Du fait de la doctrine spécifique que d'autres Églises ont de l'Eucharistie et de la divergence qui en découle sur la compréhension de la présence du Christ dans

<sup>33</sup> *Jean Calvin : « Articles concernant l'organisation de l'Église et du culte à Genève, proposés au Conseil par les ministres, le 16 janvier 1537 », in Ioanni Calvini opera quae supersunt omnia, ed. Guilielmus Baum, Eduard Cunitz, Eduard Reuss, vol. X, Brunsvigae, 1871, p. 7.*

<sup>34</sup> *Baptême, Repas du Seigneur et Ministres*, p. 8.



les espèces, les fidèles des autres confessions sont particulièrement attentifs à la pratique protestante à cet égard. Les responsables des Églises doivent tenir compte de cette sensibilité. La recommandation de la Commission de liturgie de Suisse allemande est judicieuse : « Il ne convient de faire preuve ni d'une indifférence provocatrice à l'égard des membres d'autres confessions, ni de scrupules excessifs, mais d'un respect naturel. »<sup>35</sup>

#### 2.4.4. La conception de l'episkopè

Une des tâches de l'Église, même dans la vision protestante, est l'*episkopè*, la direction. La diversité des voies protestantes a donné naissance à différentes formes de direction, avec ou sans épiscopat personnel. À ce propos, le Conseil de la FEPS rappelle que dans les Églises de tradition synodale, la responsabilité de direction est assumée, outre les pasteur-e-s, par des conseils de paroisse, respectivement des conseillers synodaux et des synodes. Si parfois les interlocuteurs du dialogue œcuménique ont l'impression que l'individualisme des pasteur-e-s et la marge de manœuvre apparemment très large dont ils disposent réduisent la force obligatoire de leur engagement, les Églises protestantes subissent ainsi une perte de crédibilité importante en tant que partenaires œcuméniques. Le Conseil de la FEPS invite donc les Églises membres à accorder davantage d'attention à la responsabilité de l'*episkopè* et à contribuer de la sorte au renforcement de la crédibilité et de l'image identitaire des Églises protestantes.

<sup>35</sup> Liturgie III : Abendmahl, p. 43.

## Conclusion

Aussi longtemps que la pleine communion eucharistique ne sera pas possible, les Églises protestantes pratiqueront l'hospitalité eucharistique sous la forme correspondant à leur conception de la Cène, de l'Église et du ministère, et accueilleront à la table du Seigneur toutes celles et ceux qui confessent la foi en Jésus-Christ. Il faut cependant aiguïser la perception des questions liturgiques et repenser la pratique de la Cène. D'autres aspects de la conception que le protestantisme se fait de lui-même et de sa pratique telle qu'elle s'est établie au cours de l'histoire en Suisse ont sans aucun doute aussi besoin d'un réexamen. Les questions touchant la confession de foi, la ministère et l'ordination, la conception de l'Église et de l'*episkopè*, le rapport entre communion et unité, entre communauté, Église locale et Église universelle de Jésus-Christ appellent une réflexion théologique, et pas seulement dans la perspective du dialogue avec les partenaires œcuméniques, mais aussi pour un débat interne au sein du protestantisme.

En dépit de toutes les différences, les Églises protestantes accueillent avec reconnaissance tous les signes d'un lien avec leurs Églises sœurs. Le Conseil de la FEPS souscrit à l'observation souvent notée et selon laquelle ce qui unit les Églises est considérablement plus important que ce qui les divise. Il est décidé à poursuivre le dialogue et à avancer, avec tout le sérieux requis, vers de prochaines étapes dans l'approfondissement de la communion et la réalisation de l'unité.

## Bibliographie

### Textes de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

**Prière et témoignage.** Directives et recommandations pour les Églises chrétiennes de Suisse, éd. Conseil de la Fédération des Églises protestantes de la Suisse, Conférence des évêques suisses, Évêque et Conseil synodal de l'Église catholique-chrétienne de Suisse, Zurich 1970

**Pour un témoignage eucharistique commun des Églises.** Document de travail des Commissions œcuméniques de dialogue de Suisse, Berne / Sion 1973

**Der Ökumenische Gottesdienst.** Grundsätze und Modelle, hrsg. vom Vorstand des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbundes, von der Konferenz der Römisch-Katholischen Bischöfe der Schweiz und vom Bischof und Synodalrat der Christkatholischen Kirche der Schweiz, Zürich-Einsiedeln-Köln / Zürich 1979

**Le Baptême et ses implications,** éd. Conseil de la FEPS, Berne 1979

**Les Églises protestantes de la Suisse dans le mouvement œcuménique.** Mémoire du Conseil de la FEPS, Berne, 7 mai 1981

**Itinéraires œcuméniques.** Pistes de recherches à l'intention des paroisses, éd. Commission de dialogue entre la Fédération des Églises protestantes de Suisse et l'Église catholique-romaine, Commission de dialogue entre l'Église catholique-chrétienne et l'Église catholique-

romaine en Suisse, avec l'autorisation du Conseil de la Fédération des Églises protestantes, de la Conférence des évêques suisses, de l'Évêque et du Conseil synodal de l'Église catholique-chrétienne de Suisse, Genève 1982

**Die Zulassung der Kinder und der Nichtgetauften zum Abendmahl.** Antwort des Vorstandes des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbundes auf das Postulat M. Brönnimann, Ausserordentliche Abgeordnetenversammlung vom Januar 1982

**Das Amt der Kirche und die kirchlichen Ämter - Le ministère de l'Église et les ministères dans l'Église,** Bern / Fribourg 1984

**Studie über die Evangelisch-Römisch-katholischen Beziehungen in der Schweiz.** Antwort der evangelisch/römisch-katholischen Gesprächskommission der Schweiz auf die Umfrage des Reformierten Weltbundes (Department of Theology), 1984

**Baptême, Sainte-Cène et Ministère.** Rapport de la Fédération des Églises protestantes de la Suisse (FEPS) concernant une consultation du Conseil œcuménique des Églises, éd. Commission théologique de la FEPS sur mandat du Conseil de la FEPS, Berne 1986

**Baptême, Repas du Seigneur et Ministres.** Prise de position de l'Assemblée des Délégués sur les déclarations de convergence de la Commission « Foi et Constitution » du COE, Locarno, 15-17 juin 1986

**Taufe, Abendmahl und Konfirmation.** Rundschreiben des Vorstandes des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbundes an die Mitgliedkirchen, Bern, 16. Januar 1990

**Célébrations œcuméniques.** Consultation de la Conférence des Commissions protestantes de liturgie en 2001 – Réponse aux participant-e-s, novembre 2002

## Textes de la Communion des Églises protestantes en Europe

**Konkordie und Kirchengemeinschaft reformatorischer Kirchen im Europa der Gegenwart.** Texte der Konferenz von Driebergen (Ökumenische Perspektiven 10), hrsg. von André Birmelé, Frankfurt a.M. 1982

**Konkordie und Ökumene.** Die Leuenberger Kirchengemeinschaft in der gegenwärtigen ökumenischen Situation. Texte der Konferenz von Strassburg (18. bis 24. März 1987), hrsg. von André Birmelé, Frankfurt a.M. 1988

**Konkordiereformatorischer Kirchen in Europa (Leuenberger Konkordie) 1973.** Dreisprachige Ausgabe mit einer Einleitung (zweisprachig) von Friedrich-Otto Scharbau, im Auftrag des Exekutivausschusses für die Leuenberger Lehrgespräche hrsg. von Wihlem Hüffmeier, Frankfurt a.M. 1993

**Die Kirche Jesu Christi.** Der reformatorische Beitrag zum ökumenischen Dialog über die kirchliche Einheit (Leuenberger Texte 1), im Auftrag des Exekutivausschusses für die Leuenberger Lehrgespräche hrsg. von Wihlem Hüffmeier, Frankfurt a.M. 1995

**Sakramente, Amt, Ordination** (Leuenberger Texte 2), im Auftrag des Exekutivausschusses für die Leuenberger Lehrgespräche hrsg. von Wilhelm Hüffmeier, Frankfurt a.M. 1995

**Wachsende Gemeinschaft in Zeugnis und Dienst.** Reformatorische Kirchen in Europa. Texte der 4. Vollversammlung der Leuenberger Kirchengemeinschaft in Wien, 3. bis 10. Mai 1994, hrsg. von Wilhelm Hüffmeier und Christine-Ruth Müller, Frankfurt a.M. 1995

**Leuenberg, Meissen und Porvoo.** Konsultationen zwischen den Kirchen der Leuenberger Kirchengemeinschaft und den an der Meissener Erklärung und der Porvoo-Erklärung beteiligten Kirchen (Leuenberger Texte 4), hrsg. von Wilhelm Hüffmeier und Colin Podmore, Frankfurt a.M. 1996

**Versöhnte Verschiedenheit – der Auftrag der evangelischen Kirchen in Europa.** Texte der 5. Vollversammlung der Leuenberger Kirchengemeinschaft in Belfast, 19.-25. Juni 2001, hrsg. von Wilhelm Hüffmeier und Christine-Ruth Müller, Frankfurt a.M. 2003

## Textes de l'Église protestante d'Allemagne

**Das Abendmahl.** Eine Orientierungshilfe zu Verständnis und Praxis des Abendmahls in der evangelischen Kirche, vorgelegt vom Rat der Evangelischen Kirche in Deutschland, Gütersloh 22003

**Reaktionen zur Papst-Enzyklika,** in : epd-Dokumentation Nr. 18, 28. April 2003

## À propos de l'illustration de couverture

### Une communauté sans limites

La miniature du XIII<sup>e</sup> siècle réunit trois scènes de repas en une seule: le dernier repas du Christ avec ses disciples la veille de sa mort, le repas du Ressuscité (qu'on reconnaît aux poissons, cf. Lc 24.36-43 et Jn 21.1-14), et le repas de célébration de l'Église de Jésus-Christ (d'où la présence de nombreuses personnes au bas de l'image). Tous, le Christ, les disciples et la foule des humains effectuent les mêmes gestes de bénédiction (épiclesse: invocation du Saint-Esprit), de manger et de boire, sous distinction. Le message théologique est fort : un repas unique pour la communauté qui, en tout temps et en tout lieu, célèbre l'Église de Jésus-Christ. C'est Jésus qui invite, comme il le fait encore.